

PROJETS INITIATIVES JEUNES

Accompagner et favoriser la prise de responsabilité et l'autonomie des 12-25 ans en permettant la concrétisation de leurs projets. Telle est la vocation du dispositif "Projets jeunes" déployé par le Département de Seine-et-Marne.

Un conseil, un coup de pouce financier, une confiance ou un accompagnement bienveillant. Il en faut peu, parfois, pour faire naître des projets enthousiasmants. Pour eux, le Département a créé un dispositif dédié : "Projets jeunes"

Le dispositif Projets jeunes

Pour qui ?

Le dispositif Projets jeunes est ouvert aux :

- > jeunes de 12 à 25 ans,
- > résidant en Seine-et-Marne.

Quels projets ?

Les projets sélectionnés doivent :

- > être conçus, montés et organisés par, avec et pour les jeunes,
- > se dérouler en Seine-et-Marne,
- > comporter une dimension pédagogique ou éducative en contribuant, par exemple à développer l'autonomie et les initiatives personnelles, à favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles ou éducatives, à prévenir les conduites à risques, à développer une action solidaire ou d'utilité publique.

Les projets peuvent concerner de multiples domaines : environnement, citoyenneté, santé, culture, sport ou solidarité.

Quel soutien du Département ?

Les porteurs de projets peuvent bénéficier :

- d'une **aide financière** variable selon la nature du projet :
 - *projet jeunes collectif : de 300 à 3 000 €,*
 - *projet jeunes individuel : de 300 € à 1 500 €,*
 - *L'aide ne peut couvrir plus de 50 % du montant total du projet.*
- d'un **accompagnement au projet** qui varie selon le degré d'autonomie des bénéficiaires. Il peut s'agir d'une aide au diagnostic du projet, d'une restitution, d'un bilan... apportée par un agent du service jeunesse du Département.

La sélection

Les projets sont étudiés par la mission jeunesse du Département. Ils peuvent, le cas échéant, être présentés en jury et au vote de l'Assemblée départementale.

Les sélections s'opèrent chaque année en mars et en septembre.

Les demandes peuvent être renouvelées :

- tous les ans pour les associations ou collectifs de jeunes,
- tous les deux ans pour les porteurs de projet individuels.

A l'issue du projet, un bilan est demandé par le Département.

Le Festival burning zamal

Le Festival burning zamal est premier festival éco-responsable du sud Seine-et-Marne

Quand la musique se mêle d'environnement, cela donne un Festival bien ancré dans son temps.

Porté par un collectif de jeunes de 24-25 ans, habitants du bassin de Nemours, le projet entend sensibiliser la jeune génération à l'environnement et aux nouvelles façons de consommer ; notamment via des animations et des ateliers ; tout en présentant des artistes du département.

C'est ainsi que l'association Echo'z a organisée sa 3e édition de "Burning Zamal", le 29 juin 2020, avec le soutien du Département de Seine-et-Marne.

Vue sur vies : passeur d'histoires

Rendre hommage aux habitants de sa ville et à leurs parcours de vie. Telle est la très belle ambition nourrie par le projet de Nadhuir Mohamady, 24 ans, accompagné par le Département.

L'objectif du projet est de réaliser une série de clichés photographiques complétée d'entretiens pour mettre en mots - poésie, prose, paroles de chanson...- la richesse des expériences, des vécus et des ressentis.

Le résultat de ce travail est partagé à partir de septembre 2020 à travers une exposition à la Maison des jeunes et de la culture de Champs-sur-Marne.



Créé le: 21/08/2020

- Mis à jour le : 22/08/2020

